

{loadposition italafrica}

La mission de la Chambre de Commerce Italafrica est de promouvoir la coopération entre les entreprises italiennes et le monde économique et social des pays de l'Afrique centrale en offrant les services suivants:

### **Promotion commerciale**

- Missions économiques pour la promotion de l'internationalisation et de l'échange par les entreprises italiennes à travers la coordination entre les Chambres de Commerce, les Ambassades italiennes, les Consulats et les Institutions.
- Délégations économiques et institutionnelles.
- Une série de réunions entre les Chambres de Commerce, les institutions économiques et politiques des pays adhérents et les entrepreneurs italiens et les commerçants en vue de faciliter la naissance des synergies économiques.
- Foires dans les pays adhérents pour faciliter et encourager les investissements directs.
- Séminaires.

### **Assistance et le consultation légale , fiscale et commerciale**

- Assistance et consultation en matière contractuelle, pour l'identification des financements facilités des prêts pour la réalisation d'investissements dans les régions de l'Afrique centrale, en matière de création de sociétés et de joint-ventures pour l'importation et l'exportation, paiements internationaux, garanties et récupération de créances;
- Assistance aux entreprises pour régler les différends par voie d'arbitrage et de conciliation;
- Consultation légale, commerciale et fiscale sur les investissements directs et en particulier:
  1. études de faisabilité, de marché et compatibilité territoriale;
  2. étude de la réglementation locale et des formes d'incitation (taxes, emplacement);
  3. vérification sur place des conditions pour l'installation;
  4. analyse de la forme la plus appropriée d'entreprise;
  5. définition d'accords pré-contractuels (lettres d'intention) qui permettent d'établir des zones de opérativité, responsabilités, rôles et fonctions des parties;
  6. rédaction d'un contrat avec le partenaire;

7. élaboration d'un plan stratégique fondé sur base de plusieurs années;
8. identification des lignes de crédit à l'exportation et l'utilisation des instruments financiers pour soutenir l'investissement.

**Assistance opérative**

- Fiche pays;
- Monographie du pays;
- Lois, règles, règlements, coût des facteurs de production, documentation spécialisée pour tous les pays de l'Afrique centrale;
- Outils et lignes de crédit pour les exportations et les investissements directs, modalités et possibilités d'assurance;
- Données et statistiques sur le inter-change;
- Signalisation d' exportateurs italiens et importateurs de pays d'Afrique sub-saharienne;
- Signalisation de requêtes de biens;
- Opportunités commerciales et requêtes par les pays étrangers;
- Services commerciaux: études de marché, campagnes de promotion, organisation de conventions et foires, les services opérationnels aux institutions et aux entreprises.

**Publications**

- "ItalAfrica" revue bimensuelle et bilingue d'économie, droit, politique, société, culture.
- site web [www.italafricacentrale.com](http://www.italafricacentrale.com)
- Nouvelles économique et commerciales.

**Activité d'Etude**

Création d'une commission technique et scientifique appropriée composée par experts de divers secteurs (y compris mais sans s'y limiter: droit privé et procédural international, de droit international public, de droit commercial et droit fiscal) avec la responsabilité d'analyses sectorielles, législation, planification et projets, financements et coopération internationale entre l'Italie et les pays membres de l'association.